LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE STE-MARIE (BEAUCE)

ANNONCE LA TENUE DE
COMPÉTITION HENRIETTE DIONNE 2012
2 AU 4 MARS 2012

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

1) Capitale Nationale/Chaudière-Appalaches	6)
2)	7)
3)	8)
4)	9)
5)	

Président(e) comité organisateur : # Téléphone : 418-387-1303	Marie-Claude GIGUÈRE Courriel : mcgiguere@globetrotter.net
Président(e) de la compétition : # Téléphone : 418-435-5104	Yolaine TREMBLAY Courriel : yoyo@charlevoix.net
Représentant technique : # Téléphone : 418-634-1617	Marie-Josée HAMEL Courriel : hamel_mj@hotmail.com
Spécialiste de données en chef : # Téléphone : 418-875-3598	Ginette FRASER Courriel : gin.fraser@sympatico.ca
Spécialiste des données informatiques : # Téléphone : 418-527-7468	Murielle FOUCAULT Courriel : muriellefoucault@hotmail.com

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N^{O} DE SANCTION : IC-11-061

NOM DU CLUB HÔTE :	**C.P.A. STE-MARIE**
ADRESSE :	C.P. 1311, Ste-Marie (Beauce) G6E 3C4

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Centre Caztel (Complexe Sportif)
905, route Ste-Martin
Ste-Marie, Beauce
G6E 1E6

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 X 200 pieds

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

B) Restrictions approuvées par le comité provincial :

a. Pour les groupes de patineurs des catégories « Étoiles », si le nombre de participants le permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge.

b. IMPORTANT
NE PEUVENT PAS PARTICIPER À LA COMPÉTITION HENRIETTE DIONNE 2012.
Les patineurs étant parmi les médaillés de la Finale Provinciale Star au cours de l'année précédente (compétition avril 2011).
Les deux (2) premiers patineurs de chacune des catégories de la Finale Régionale STAR 2012 (compétition janvier 2012 qui participeront à la Finale Provinciale STAR 2012 (compétition mars 2012).
Si ces patineurs désirent compétitionner à la Compétition Henriette Dionne 2012, ils pourront le faire dans une catégorie supérieure seulement.

c. Aucune inscription individuelle avec chèque personnel ne sera acceptée.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :
Devront être oblitérés au plus tard le **17 JANVIER 2012** **(Aucune inscription individuelle avec chèque personnel ne sera acceptée)** à l'adresse suivante :

Adresse : **N.B. : Aucune inscription individuelle avec chèque personnel ne sera acceptée**.
Yolaine Tremblay (Compétition Henriette Dionne 2012)
38, rue Filion
Baie St-Paul (Québec) G3Z 2N3

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1er juillet** qui précède la compétition pour les patineurs des catégories compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

60.00 $ par événement
25.00 $ chaque événement supplémentaire
60.00 $ autres (svp énumérer : **OLMPIQUES SPÉCIAUX**)

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ACPARCNCA **(Aucune inscription individuelle avec chèque personnel ne sera acceptée)** et datés **au plus tard le 17 JANVIER 2012.**
Aucun chèque postdaté après le 17 JANVIER 2012 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.
Des frais de **20.00** $ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

UPU Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.

11.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement

sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.
Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 Frais d'admission
Gratuit : Pour Tous

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.
Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant ou équipe, une médaille sera remise.

15.0 Trophée perpétuel

Non applicable

16.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis
À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
Sera disponible sur Internet à l'adresse : **www.acparcnca.com**

17.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories «STAR», « Étoiles, Débutant, et Sans limites» : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : **À VENIR** $

19.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

20.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL
À VENIR

AUTRES HÔTELS

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition **HENRIETTE DIONNE 2012**

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

CATÉGORIES SANS-LIMITES

- ***Contenu de programme;***
  - Sauts : six éléments de sauts au maximum
    - Un des sauts doit avoir un appel de type Axel.
    - Trois séquences ou combinaisons de sauts au maximum; les combinaisons de sauts ne peuvent pas contenir plus de deux sauts.

    Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et, s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts.

  - Pirouettes : Deux pirouettes au maximum. Toutes les pirouettes ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.
    - Les deux pirouettes doivent être de nature différente (ex : pirouette d'une position, pirouette combinée)

  - Séquence de pas en position arabesque
    - Une séquence de pas en position arabesque au maximum. *Toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.*

- ***Aucune restriction de test.***

☒ **SANS LIMITES 6 ANS**
Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames

☒ **SANS LIMITES 7 ANS**
Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames

☒ **SANS LIMITES 8 ANS**
Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **SANS LIMITES 9 ANS**
Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.
Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)
☒ Messieurs

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.**

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

☒ **DÉBUTANT**

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

☒ **PRÉ-PRÉLIMINAIRE**

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

☒ **PRÉLIMINAIRE**

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)
☒ Dames ☒ Messieurs

Annexe 4 – Épreuve d’interprétation

ÉPREUVES D’INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d’interprétation

NB : Les patineurs ont le droit de s’inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

☒ **Homme**

☒ **Dame**

☒ **APPRENTI :**	Aucun test d’interprétation réussi Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec.
☒ **INITIATION :**	Aucun test d’interprétation réussi Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **INTRODUCTION :**	doit avoir réussi le test certificat introduction du test d’interprétation Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **BRONZE :**	doit avoir réussi le test certificat bronze du test d’interprétation Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **ARGENT :**	doit avoir réussi le test certificat argent du test d’interprétation Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
☒ **OR :**	doit avoir réussi le test certificat or Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.

Annexe 5A – Patinage plus – Étoiles

PROGRAMME AVEC MUSIQUE

PRIVÉ et/ou SEMI-PRIVÉ : un patineur avec un entraîneur professionnel, parfois un ou parfois plusieurs

- ***Aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi (danse, habiletés ou style libre);***
- ***Aucun élément ne peut être répété;***
- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.***

☒ **ÉTAPE 4**

Avoir réussi au maximum l'étape 4
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
☒ Dames

☒ Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds à 1 pied)
2. Virage : d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
3. Pirouette : avant sur 1 pied (minimum une révolution)
4. Saut : d'avant en arrière et d'arrière en Avant sur 2 pieds sur une courbe
5. Spirale arrière

☒ **ÉTAPE 5**

Avoir réussi l'étape 5 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

☒ Dames
☒ Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés avant sur la figure 8
2. Pirouette : avant sur 1 pied (plus d'une rév.)
3. Pirouette : arrière sur 1 pied (minimum une révolution)
4. Saut : 1 pied d'avant en arrière
5. Saut de lapin

☒ **ÉTAPE 6**

Avoir réussi l'étape 6 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
☒ Dames
☒ Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Poussés-élans sur un cercle avec croisés et virages
3. Pirouette arrière (plus d'une révolution)
4. Saut puissant avec rotation (valse)
5. N'importe quel saut d'une rotation

☒ **ÉTAPE 7**

Avoir réussi l'étape 7 mais pas plus
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
☒Dames
☒ Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Séquence de pas simple sur un tracé prescrit (comprend des 3 et des mohawks)
2. Pirouette 1 pied avec croisés arrières en entrée
3. Pirouette assise (minimum une révolution)
4. Salchow
5. Saut de boucle (Loop)

☒ **ÉTAPES 4 et 5**

Avoir réussi au moins l'étape 4
mais pas plus que l'étape 5
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
☒ Dames
☒ Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds et 1 pied)
2. Pirouette 1 pied avant plus d'une révolution
3. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
4. Spirale arrière
5. Croisés avant sur la figure 8

☒ **ÉTAPES 6 et 7**

Avoir réussi au moins l'étape 6
mais pas plus que l'étape 7
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
☒ Dames
☒ Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Un saut au choix
3. Pirouette arrière sur un pied (plus d'une révolution)
4. Séquence de pas simple avec virages 3 et mohawks
5. Pirouette sur 1 pied avec croisés arrière à l'entrée

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Toutes les compétitions de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par le règlement sportif officiel de l'organisme. En tant que programme national de sport, OSC a fondé son règlement de patinage artistique sur ceux de l'Union internationale de patinage (UIP) et de Patinage Canada. Les règles de l'UIP et de Patinage Canada s'appliquent donc, sauf en cas d'incompatibilité avec le règlement sportif officiel d'OSC, où les règles spécifiques suivantes s'appliquent.

Section A
Épreuves officielles

Les Olympiques spéciaux offrent trois épreuves officielles de patinage artistique : la compétition en simple, la compétition en couple et la compétition de danse.

1. Compétition en simple (niveaux 1 à 4)
2. Compétition en couple (niveaux 1 à 3)
3. Compétition de danse (niveaux 1 à 4)

Les épreuves en simple des niveaux 1 à 3 se composent d'éléments isolés et d'un programme libre.
Les épreuves en simple des niveaux 4 à 6 se composent d'un programme technique (sans accompagnement musical) et d'un programme libre.
Les épreuves en couple des niveaux 1 à 3 se composent d'un programme technique (sans accompagnement musical) et d'un programme libre.
Les épreuves de danse (en solo et en couple) se composent de deux danses déterminées par le programme de compétition.

Section B
Règles de compétition

1. Compétition en simple

Éléments isolés – Déroulement de l'épreuve aux niveaux 1 à 3
Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution.

Exécution des éléments
- On autorise les entraîneurs à se tenir auprès de l'arbitre pour apporter son aide au besoin pendant que leur patineur exécute ses éléments (on peut interrompre un patineur qui amorce un élément du mauvais pied et lui demander de reprendre du bon pied).
- Les patineurs peuvent aller vers l'arbitre et l'entraîneur entre les éléments, mais il leur est interdit de regagner la zone d'échauffement.

Niveau 1
Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 1 doivent être en train de travailler les étapes 2 ou 3 du programme Patinage Plus.

☒ ***Niveau 1 Programme libre***
☒ Dames ☒ Messieurs

Le programme libre dure 1 minute (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :
- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 3
- Pas plus de 2 sauts
- Pas plus de 2 pirouettes
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 3 et d'habiletés défis de toute étape. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 3.

Niveau 2

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 2 doivent être en train de travailler les étapes 4 ou 5 du programme Patinage Plus.

☒ ***Niveau 2 Programme libre***
☒ Dames ☒ Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 5
- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 4 et 5 **(obligatoire)**.
- Habiletés défis des étapes 1 à 3 (facultatif)
- Pas plus de 3 sauts
- Pas plus de 2 pirouettes (entrée avant seulement)
- 1 séquence ou combinaison de sauts, comptant comme l'un des sauts permis (facultatif)
- Les variantes de la spirale avant sont permises.
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

- Un saut arrière à 2 pieds suivi d'un saut avant à 2 pieds sans pas entre les deux compte pour un saut combiné (1 élément); si un pas est fait entre les deux sauts, l'ensemble compte pour deux sauts.
- Le saut de lapin simple compte pour un saut et le double pour un saut combiné.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 5 et d'habiletés défis supérieures à l'étape 3. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 5 et sur les habiletés défis des étapes 1 à 3.

Niveau 3

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 3 doivent être en train de travailler les étapes 6 ou 7 du programme Patinage Plus.

☒ ***Niveau 3 Programme libre***
☒ Dames ☒ Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 7
- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 6 et 7 (obligatoire).
- Habiletés défis au choix, étapes 1 à 5
- Pas plus de 5 sauts, pouvant comprendre une séquence ou une combinaison
- Pas plus de 2 pirouettes
- 1 série de pas
- Les variantes de la spirale avant sont permises.
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Note :

- Un saut arrière à 2 pieds suivi d'un saut avant à 2 pieds sans pas entre les deux compte pour un saut combiné (1 élément); si un pas est fait entre les deux sauts, l'ensemble compte pour deux sauts.
- Le saut de lapin simple compte pour un saut et le double pour un saut combiné.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 7 et d'habiletés défis supérieures à l'étape 5. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 7 et sur les habiletés défis des étapes 1 à 5.

Annexe 9 – Multi-STAR

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

Multi-STAR

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

Musique imposée pour le programme d'interprétation avec éléments imposés 2011-2012

Comédie musicale

* Toutes variations du tempo ou du rythme à l'intérieur d'une musique seront permises.
* Musique vocale est permise.

✸ Les patineurs ne respectant pas le thème, se verront attribués une pénalité de 0,5 point sur la note artistique.

☒ Multi-STAR 1

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :
- Préliminaire de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage préliminaire
- Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

☒ Dames ☒ Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- **PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS** : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

  Contenu de programme exigé :
  - Deux (2) mouvements de transitions
  - Une (1) séquence de pas (patron au choix) contenant virages trois avant et des mohawks.
  - Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 2,0 min. (+ / – 10 sec.). Facteur de 1.0 (50%).

  Contenu du programme :
  Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Préliminaire »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

☒ **Multi-STAR 2**

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Junior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage Junior bronze
- Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

☒ Dames ☒ Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

  Contenu de programme exigé :
  - Deux (2) mouvements de transitions de nature différente
  - Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire. Une des séquences doit contenir virages trois arrières et des changements de carres.
  - Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- ***PROGRAMME LIBRE*** : Durée de 2 min. 30 sec. (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

  Contenu de programme exigé :
  - Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Junior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

☒ Multi-STAR 3

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Senior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage Senior bronze
- Interprétation (artistique) Bronze

AGE : Aucune limite d'âge

☒ Dames ☒ Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).
-

  Contenu de programme exigé :
  - Trois (3) mouvements de transitions dont deux (2) de nature différente. Un des mouvements de transition doit être un pivot.
  - Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire et l'autre en serpentin. Une des séquences doit contenir des accolades avant.
  - Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 3 minutes (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

  Contenu de programme :
  - Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Senior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Annexe 11 – Catégories adultes

Pour toutes les catégories adultes :

- **Âge : avoir atteint 18 ans au 1er juillet précédent la compétition**

Pour toutes les catégories adultes, vous référer au document « Trousse technique - compétitions pour les adultes 2011-2012 » disponible sur le site de Patinage Canada dans la rubrique « Connexion des membres ».

✷ **Prenez note que dans l'éventualité où il y aurait des changements de règlements dans les catégories adultes effectués par Patinage Canada, le présent document sera mis à jour en conséquence.**

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

PATINEURS ADULTES – STYLE LIBRE

☒ Adulte – Bronze style libre
☒ Adulte – Argent style libre
☒ Adulte – Or style libre

Épreuve	Exigences de test	Durée du programme	EXIGENCES DE PROGRAMME BIEN ÉQUILIBRÉ		
			Éléments de sauts	Éléments de pirouettes	Séquences de pas
Style libre adulte Bronze	Le concurrent ne doit pas avoir réussi le test complet junior bronze de style libre	Maximum 2 min. 40 secondes mais il peut être de plus courte durée	*Le programme ne peut comprendre plus de quatre (4) éléments de sauts simples au maximum. a) Les sauts Axel, les sauts doubles et les sauts triple ne sont pas permis. b) Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et le programme ne peut contenir plus de deux sauts différents répétés c) Ces sauts peuvent être répétés individuellement ou dans une combinaison ou séquence de sauts d) Deux combinaisons ou séquences de sauts au maximum. Les combinaisons de sauts ne peuvent contenir plus de deux sauts.	* Le programme ne peut contenir plus de deux (2) pirouettes. a) Une pirouette dans une seule position (c'est-à-dire, debout, assise ou arabesque), b) Une pirouette peut-être combinée (changement de pied facultatif), c) Les pirouettes sautées sont interdites.	* Une séquence de pas ou séquence de pas en position arabesque au maximum (circulaire, en ligne droite ou en serpentin)

Épreuve	Exigences de test	Durée du programme	EXIGENCES DE PROGRAMME BIEN ÉQUILIBRÉ		
			Éléments de sauts	Éléments de pirouettes	Séquences de pas
Style libre Argent adulte	Le concurrent doit avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne doit pas avoir réussi le test complet senior bronze de style libre	Maximum 3 min. 10 secondes, mais il peut être de plus courte durée.	*Cinq éléments de sauts différents au maximum : a) Un saut Axel simple est permis. Les sauts doubles et triples sont interdits, b) Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et le programme ne peut contenir plus de deux sauts différents répétés, c) Tout saut répété doit l'être dans une combinaison ou séquence de sauts, d) Le programme doit contenir au moins une combinaison ou séquence de sauts et au plus trois combinaisons ou séquences. Les combinaisons de sauts ne doivent pas contenir plus de deux sauts.	* Trois pirouettes de nature différente au maximum (debout, assise, arabesque et sautée). a) Une pirouette doit être combinée (changement de pied obligatoire), b) Une pirouette peut être sautée dans une position sans changement de pied.	* Une séquence de pas ou séquence de pas en position arabesque au maximum (circulaire, en ligne droite ou en serpentin)
Style libre or adulte	Le concurrent doit avoir réussi le test complet senior bronze de style libre mais il ne doit pas avoir réussi le test complet junior argent de style libre.	Maximum 3 min. 40 secondes, mais peut être de plus courte durée	* Six (6) éléments de sauts au maximum. a) Un saut Axel et des sauts simples et doubles sont permis, b) Aucun saut de niveau supérieur au double saut de boucle n'est permis, c) Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et le programme ne peut contenir plus de deux sauts différents répétés, d) Tout saut répété doit l'être dans une combinaison ou séquence de sauts, e) Le programme doit contenir au moins une combinaison ou séquence de sauts ne doivent pas contenir plus de deux sauts.	* Trois pirouettes de nature différente au maximum (debout, assise, arabesque). a) Une pirouette doit être combinée (changement de pied obligatoire), b) Une pirouette doit être sautée, c) Une pirouette de n'importe quelle nature.	* Une séquence de pas ou séquence de pas en position arabesque au maximum (circulaire, en ligne droite ou en serpentin)

PATINEURS ADULTES – PROGRAMME D'INTERPRÉTATION

☒ PROGRAMME D'INTERPRÉTATION SIMPLE

Test : Aucune restriction

Un programme d'interprétation en musique : 2 minutes à 3 minutes (+/- 10 secondes)